

La RAAC en urologie à la Clinique Saint-Augustin

La RAAC, d'après l'HAS, définition de 2016 :

« La RAAC est une approche de prise en charge globale du patient favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie. A terme, elle devrait être applicable à tous les patients et à toutes les spécialités. Le patient a un rôle actif dans cette approche. »

Les grands principes :

- Limiter le jeun avant et après l'intervention
- Privilégier le lever précoce
- Prendre en charge la douleur de manière optimale
- Diminuer les risques de complications
- Anticiper et préparer le retour à domicile du patient dans les meilleures conditions possibles

Le patient est acteur de sa prise en charge

En urologie, la RAAC a été mise en place dès janvier 2019.

Le type de chirurgie concernée par la démarche RAAC :

- Prostatectomie
- Promontofixation
- Néphrectomie
- Cystectomie



Des entretiens préopératoires paramédicaux sont organisés dans le but de :

- Instaurer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Répondre à ses questions et apporte des informations concrètes sur son hospitalisation, sa chirurgie
- Débuter l'éducation aux soins
- Préparer la sortie

Durant l'hospitalisation, tout est mis en œuvre pour améliorer la récupération :

- Le jeun est limité
- La reprise de l'activité physique est précoce et encouragée
- L'épargne morphinique est privilégiée

Des entretiens postopératoires paramédicaux sont également organisés. Ils permettent :

- D'assurer un suivi et un accompagnement personnalisé.
- De prévenir et ou anticiper des complications à domicile.

Les bénéfices

Pour le patient :

- Amélioration du vécu du patient
- Récupération plus rapide
- Retour à domicile plus serein
- Diminution des durées moyennes de séjour



Pour l'équipe :

- Projet motivant et innovant
- Cohésion d'équipe
- Développement de nouvelles compétences
- Participation à des congrès, colloque, etc...
- Stimulation intellectuelle

